



Communiqué

Coopération maroco-gabonaise dans le domaine de la marine marchande

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord relatif à la marine marchande signé lors de la visite Royale au Gabon du 05 au 08 mars 2014, une délégation marocaine s'est rendue à Libreville durant la période allant du 08 au 11 Mai 2014 au cours de laquelle des réunions ont été tenues avec les responsables de la marine marchande Gabonaise. La délégation marocaine était composée de MM. Abdelaziz BENHAIDA et Omar HASSEIN, représentant la Direction de la Marine Marchande marocaine.

Aussi, le vendredi 09 mai 2014 au siège de la Direction Générale de la Marine Marchande à Libreville, s'est tenue une réunion présidée par M. ONTINA Patrice, Directeur Général Adjoint de la Marine Marchande, et portant sur la coopération maroco-gabonaise dans le domaine de la marine marchande. Il était assisté par ses collaborateurs et les représentants de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG), du Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC) et de la Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNNII).

Les travaux de cette réunion ont porté sur le suivi de l'accord de coopération en matière de marine marchande conclu entre le Gabon et le Maroc et paraphé à Libreville le 07 Mars 2014.

A cette occasion, une présentation, sur les quatre axes de coopération retenus, a été faite par Mr. Omar HASSEIN. Ils se présentent comme suit :

- Le renforcement des capacités de l'Administration Maritime ;
- La formation ;
- Le suivi et la surveillance de la navigation maritime et la prévention contre la pollution ;
- L'ouverture d'une ligne maritime entre le Gabon et le Maroc.

Concernant ces principaux axes de coopération, la partie marocaine s'est montrée disposée à accompagner le Gabon à traduire les instruments pertinents de l'Organisation Maritime internationale (OMI) par leur incorporation dans la législation nationale. D'autres points ont été également discutés, notamment : l'organisation des enquêtes nautiques ; l'Audit volontaire de l'OMI (VIMSAS), qui sera obligatoire en 2016 ; et l'informatisation des actes de la marine marchande gabonaise (gestion de la flotte, Gens de mer, inspection, agrément,...).

La partie marocaine a tenu à ce que le Gabon soit présent à la Journée mondiale de la mer qui se tiendra à Tanger les 1^{er} et 2 octobre 2014 et l'exercice SIMULEX 2014, où un accent particulier sera accordé à l'environnement.

